

Sujet : [INTERNET] PPVE - Projet Crémalys à Milizac-Guipronvel : contribution de M. Roudaut, maire de Gouesnou
De : "BOGLIONE Emmanuel (07 SADMG)" <emmanuel.boglione@mairie-gouesnou.fr>
Date : 28/12/2022 17:19
Pour : "pref-consultation@finistere.gouv.fr" <pref-consultation@finistere.gouv.fr>
Copie à : ROUDAUT Stéphane (07 SG) <stephane.roudaut@mairie-gouesnou.fr>

Bonjour,

Je vous prie de trouver en PJ un courrier de M. le maire de Gouesnou en guise de contribution à la PPVE sur le projet de crématorium animalier sur la zone de Kerhuel, à Milizac-Guipronvel.

Vous en souhaitant bonne réception,

Bien cordialement



Emmanuel BOGLIONE
Responsable du pôle Secrétariat général / Communication
Mairie de Gouesnou
02.98.37.37.57 / 06.79.63.33.24
emmanuel.boglione@mairie-gouesnou.fr

— Pièces jointes : —

20221210 PREFET DU FINISTERE - Projet Crémalys Milizac - Contribution à la PPVE.pdf 211 Ko



Monsieur Philippe MAHÉ
Préfet du Finistère
Préfecture
42 boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cedex

Gouesnou, le mercredi 28 décembre 2022

Objet : Projet de crématorium animalier « Crémalys » à Milizac-Guipronvel

Monsieur le Préfet,

Permettez-moi d'appeler votre attention au sujet d'un projet de crématorium pour animaux domestiques sur la zone de Kerhuel, à Milizac-Guipronvel, porté par MM. Alain Baudry et Mickaël Postec, et pour lequel une participation du public par voie électronique est actuellement ouverte.

Il m'apparaît important d'exprimer par cette voie mon soutien plein et entier à cette démarche, et d'appeler de mes vœux à une autorisation d'exploitation.

En effet, outre ses qualités architecturales et environnementales, ce crématorium permettrait de répondre à une demande croissante d'incinération d'animaux de compagnie. Il est à relever qu'actuellement, le centre le plus proche se situe dans la commune de Josselin (56), à 200 km de Brest. L'implantation d'un crématorium en zone de Kerhuel - emplacement stratégique en bordure de la RD67 - assurerait ainsi la couverture d'une importante zone de chalandise au-delà du bassin de vie brestois.

Par ailleurs, je connais l'un des porteurs du projet, M. Alain Baudry, salarié de Brest'aim depuis 33 ans. En tant que président de la SEM, je peux témoigner du professionnalisme exemplaire et des qualités de cette personne.

Pour toutes ces raisons, il me serait agréable qu'un examen bienveillant soit apporté à ce projet qualitatif à plus d'un titre.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de ma haute considération.

Le Maire,


Stéphane Roudaut 

N/Réf : SR/CG/EB N°2022-12-10